

number of developing countries located in Asia, Africa, in Latin America. During the 1962 negotiations, it had been contemplated to enter into trade agreements between the European Economic Community and the Asian countries, and commercial association agreements with the countries of Africa and Latin America patterned on the agreements of association contained in the Yaoundé Convention.

The second type concerns Canada and Australia, whose trade is traditionally oriented towards Great Britain. Finally, the particular case of New Zealand, whose economy is essentially oriented towards agriculture and the exporting of her production to Great Britain.

The exports of Canada towards Europe have dropped in a spectacular way. From 28 per cent to 15 per cent during the years 1960-1969. The decrease was even more significant for the United Kingdom: from 17 per cent to 8 per cent. The exports of Canada towards the countries of the European Economic Community have been reduced much more slowly: from 8 per cent to 6 per cent. During the nineteen sixties, the value of the international export trade increased by about 90 per cent. The exports of Canada towards the countries of the European Community increased by 74 per cent, with a corresponding figure for the EFTA less the United Kingdom being 20 per cent, and 9 per cent for the United Kingdom.

It is difficult to know whether the widening of the European Economic Community will be profitable or prejudicial to the economic interests of Canada. The result will depend on the conditions under which the new members will be admitted, and the relations which will be established between the enlarged community and the rest of Europe, and on the idea that the Community will have of its obligations towards its non-European commercial partners.

The repercussions which the enlarging of the Community might have for Canada have to do with agricultural raw materials and manufactured goods.

It is very unlikely that an enlarged Community would agree to reserve a specific part of its own domestic market for agricultural import. It would rather favour the signing of agreements which would organize the world market for farm products in order to put an end to the present system of subsidizing exports which happens to be financially ruinous. More than half of the raw materials for which the United Kingdom, in its negotiations with the SIX, is requesting special treatment with regard to the common external tariff (lead, zinc, aluminium, wood pulp, ferrosilicon, etc.), constitute the major part of Canadian exports to the United Kingdom. We have noticed in the documents which were distributed here that the Canadian authorities are concerned about the repercussions which the common external tariff of an enlarged Community might have on the increase of Canadian exports of manufactured goods to Western Europe.

The creation of a single European market should facilitate the development of Canadian exports. The adoption of a common external tariff and of common import rules should make the task easier for Canadian exporters. The common external tariff of the present Community is very low and will stand at an average

relations avec un grand nombre de pays en voie de développement situés en Asie, en Afrique, en Amérique Latine. Lors des négociations de 1962, il avait été envisagé de conclure des accords commerciaux entre la Communauté économique européenne et les pays d'Asie, et des accords d'association commerciaux avec les pays de l'Afrique et de l'Amérique Latine sur le modèle des accords d'association de la Convention de Yaoundé.

Le deuxième cas est constitué par le Canada et l'Australie qui ont un commerce traditionnellement orienté vers la Grande-Bretagne. Enfin, le cas particulier de la Nouvelle-Zélande qui voit son économie essentiellement tournée vers l'agriculture et l'exportation de ses productions en direction de la Grande-Bretagne.

Les exportations du Canada vers l'Europe sont tombées de façon spectaculaire. De 28 p. 100 à 15 p. 100 au cours des années 1960-1969. La baisse a été encore plus brutale en ce qui concerne le Royaume-Uni: de 17 p. 100 à 8 p. 100. Les exportations du Canada vers les pays de la communauté économique européenne ont diminué beaucoup plus lentement: de 8 p. 100 à 6 p. 100. Dans les 1960 la valeur du commerce mondial d'exportation a augmenté d'environ 90 p. 100. Les exportations du Canada vers les pays de la communauté européenne ont augmenté de 74 p. 100, le chiffre correspondant pour l'A.E.L.E. moins le Royaume-Uni, étant de 20 p. 100, celui pour le Royaume-Uni de 9 p. 100.

Il est difficile de savoir si l'élargissement de la communauté économique européenne sera profitable ou préjudiciable aux intérêts économiques du Canada. Le résultat dépendra des conditions dans lesquelles les nouveaux membres seront admis, des relations qui s'établiront entre la Communauté élargie et le reste de l'Europe et de l'idée que se fera la Communauté de ses obligations envers les partenaires commerciaux non européens.

Les répercussions que pourrait avoir pour le Canada l'élargissement de la Communauté, se réfèrent à l'agriculture, aux matières premières et aux articles manufacturés.

Il est peu probable qu'une Communauté élargie consentirait à réservé aux importations agricoles une part déterminée de son marché domestique. Elle favoriserait plutôt la conclusion d'accords organisant le marché mondial des produits agricoles pour mettre fin à l'actuel système, ruineux financièrement, de subventions aux exportations. Plus de la moitié des matières premières pour lesquelles le Royaume-Uni, dans les négociations avec les Six, demande un traitement spécial dans le tarif extérieur commun (plomb, zinc, aluminium, pulpe de bois, ferro-silicone, etc.), constituent la majeure partie des exportations canadiennes vers le Royaume-Uni. Les autorités canadiennes, et nous l'avons constaté dans les documents qui ont été distribués ici, les autorités canadiennes s'inquiètent des répercussions que le tarif extérieur commun d'une Communauté élargie pourrait avoir sur l'accroissement des exportations canadiennes d'articles manufacturés vers l'Europe de l'Ouest.

La création d'un marché européen unique devrait faciliter le développement des exportations du Canada. L'adoption d'un tarif extérieur commun et de formalités d'importation communes devrait rendre plus aisée la tâche des exportateurs canadiens. Le tarif extérieur commun de l'actuelle Communauté est très bas et il se